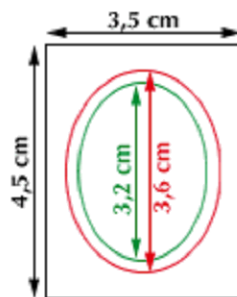


CARACTERISTIQUES DES PHOTOS

Les recommandations suivantes vous aideront à **fournir des photos correctes** de façon à ce que votre dossier ne soit pas retardé si vous deviez produire de nouvelles **photos aux normes requises**.

Format :

- Les photos doivent être d'un **format 3,5 X 4,5 cm en couleur ou noir et blanc**
- Le portrait doit être représenté de telle manière que **seul le haut des épaules** (ou la base du cou) soit **visible**
- La **taille du visage** doit être comprise **entre 32 mm et 36 mm** ou doit occuper **70 à 80%** du cliché
- Le visage doit être correctement **centré sur la photo**



► Pour toute information complémentaire ([planche photos](#)),

Qualité des photos et attitudes :

- La luminosité et le contraste doivent faire apparaître la **couleur naturelle de la peau**. Il ne doit **pas** y avoir **de reflets de flash** sur tout ou partie du visage et **pas d'yeux rouges**.
- L'**expression** du visage doit être **neutre et la bouche fermée**, sans cheveux devant les yeux.
- Le visage doit être représenté **strictement de face**. Les deux côtés du visage doivent apparaître clairement.
- Les **poses stylisées** (regard par dessus l'épaule, tête penchée, etc...) sont **proscrites**.
- **La tête doit apparaître nue** sans couvre-chef ni foulard, serre-tête et autres objets décoratifs. Il n'existe aucune dérogation à cette prescription.
- **Si vous portez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter sur les photographies.** En revanche, si vous les portez, elles doivent laisser apparaître clairement vos yeux.
 - pas de verres foncés
 - pas de reflet de flash sur les verres
 - la monture ne doit pas cacher une partie de vos yeux
 - des montures légères sont souhaitables.